



**PREFECTURE
DE PARIS**

*Liberté
Égalité
Fraternité*

RECUEIL DES ACTES
ADMINISTRATIFS SPÉCIAL
N°75-2023-293

PUBLIÉ LE 24 MAI 2023

Sommaire

Assistance Publique - Hôpitaux de Paris / Pôle d'Intérêt Commun PIC

75-2023-05-16-00010 - Arrêté n°23 150 006 du 16 mai 2023 portant délégation de signature du Directeur du Pôle d'Intérêt Commun Sécurité, Maintenance et Services, Service Central des Blanchisseries et Service Central des Ambulances (2 pages)

Page 3

Préfecture de la Région d'Ile de France, Préfecture de Paris / Direction des affaires juridiques

75-2023-05-24-00007 - Rectificatif du 24 mai 2023 du recueil des actes administratifs spécial (nominatifs) n°75-2023-287 publié le 23 mai 2023, en raison d'une erreur matérielle de double publication dans ce recueil de l'arrêté du 16 mai 2023 de [redacted] délégation de signature du directeur du Pôle d'Intérêt Commun Sécurité Maintenance Services (SMS), Service Central des Blanchisseries (SCB), Service Central des Ambulances (SCA) (1 page)

Page 6

Assistance Publique - Hôpitaux de Paris

75-2023-05-16-00010

Arrêté n°23 150 006 du 16 mai 2023 portant
délégation de signature du Directeur du Pôle
d'Intérêt Commun Sécurité, Maintenance et
Services, Service Central des Blanchisseries et
Service Central des Ambulances

**Arrêté n° 23-150 006 portant délégation de signature du Directeur du Pôle d'Intérêt
Commun Sécurité, Maintenance et Services, Service Central des Blanchisseries
et Service Central des Ambulances**

Le Directeur du pôle d'intérêt commun Sécurité, maintenance et services, Service central des blanchisseries et Service central des ambulances

Vu le code de la santé publique et notamment ses articles L.6143-7, R.6143-38, R 6147-5, R.6147-10 et D.6143-33,

Vu la loi n° 83.634 du 13 juillet 1983 portant droits et obligations des fonctionnaires,

Vu la loi n° 86.33 du 9 janvier 1986 portant dispositions statutaires relatives à la fonction publique hospitalière,

Vu le décret du 4 juillet 2022 portant nomination du directeur général de l'Assistance publique – hôpitaux de Paris,

Vu l'arrêté DG n°75-2020-06-05-011 du 5 juin 2020 modifié fixant la liste des pôles d'intérêt commun de l'Assistance publique – hôpitaux de Paris.

Vu l'arrêté directorial n°75-2022-07-05-00012 du 5 juillet 2022 fixant la liste des directeurs de pôles d'intérêt commun de l'Assistance publique – hôpitaux de Paris.

Vu l'arrêté directorial n°75-2022-07-05-00014 du 5 juillet 2022 fixant les matières déléguées par le Directeur général de l'AP-HP aux directeurs de groupes hospitalo-universitaires et aux directeurs des hôpitaux ne relevant pas d'un groupe hospitalo-universitaire, au directeur de l'HAD et à certains directeurs de pôles d'intérêt commun,

ARRETE

Article 1 : en cas d'absence ou d'empêchement de Monsieur Jean-Charles GRUPELI, directeur du Pôle d'Intérêt Commun Sécurité, maintenance et services, Service central des blanchisseries et Service central des ambulances, délégation de signature est donnée à :

- Monsieur Michel FEUGAS, directeur d'hôpital hors classe, adjoint au directeur chargé des ressources humaines du PIC SCA SCB SMS
- Monsieur Cédric MARTIN, ingénieur en chef de classe normale, directeur de la fonction linge au SCB.
- Monsieur Jean-Luc PAUME, ingénieur hospitalier, directeur de la maintenance du PIC SCA, SCB, SMS.
- Monsieur Pascal JAGNIAK, attaché d'administration hospitalière, responsable du contrôle de gestion - responsable des services économiques du PIC SCA, SCB, SMS.
- Madame Fatima FRIJY, attachée d'administration hospitalière , responsable des ressources humaines du PIC SCA SCB SMS.

1/2

A l'effet de signer tous actes, arrêtés, décisions de toute nature relevant du fonctionnement du Pôle d'intérêt commun Service central des ambulances Service central des blanchisseries et sécurité, maintenance et services,

Article 2 : les titulaires de la présente délégation assureront la publicité des actes qu'ils auront signés en vertu de cette délégation, conformément à l'article R. 6143-38 susvisé du Code de la santé publique.

Article 3 : l'arrêté directorial n° 22 150 001 du 11 juillet 2022 est abrogé

Article 4 : cet arrêté sera publié au Recueil des actes administratifs de la préfecture de la région Ile de France, de la préfecture de Paris.

Fait à Paris, le 16 mai 2022

Le Directeur du pôle d'intérêt commun
Sécurité, Maintenance et Services
Service Central des Blanchisseries
Service Central des Ambulances
SIGNE
Jean-Charles GRUPELI

Préfecture de la Région d'Ile de France,
Préfecture de Paris

75-2023-05-24-00007

Rectificatif du 24 mai 2023 du recueil des actes administratifs spécial (nominatifs) n°75-2023-287 publié le 23 mai 2023, en raison d'une erreur matérielle de double publication dans ce recueil de l'arrêté du 16 mai 2023 de délégation de signature du directeur du Pôle d'Intérêt Commun Sécurité Maintenance Services (SMS), Service Central des Blanchisseries (SCB), Service Central des Ambulances (SCA)



**PRÉFET
DE PARIS**

*Liberté
Égalité
Fraternité*

**Secrétariat général aux politiques publiques
Direction des affaires juridiques**

RECTIFICATIF

Rectificatif du 24 mai 2023 du recueil des actes administratifs spécial (nominatifs) n°75-2023-287 publié le 23 mai 2023, en raison d'une erreur matérielle de double publication dans ce recueil de l'arrêté du 16 mai 2023 de délégation de signature du directeur du Pôle d'Intérêt Commun Sécurité Maintenance Services (SMS), Service Central des Blanchisseries (SCB), Service Central des Ambulances (SCA) :

1° En page 2 du sommaire :

Au lieu de lire « 75-2023-05-23-00004 - Arrêté de délégation de signature du directeur du Pôle d'Intérêt Commun Sécurité Maintenance Services (SMS), Service Central des Blanchisseries (SCB), Service Central des Ambulances (SCA) (2 pages) »

Lire « 75-2023-05-16-00009- Arrêté de délégation de signature du directeur du Pôle d'Intérêt Commun Sécurité Maintenance Services (SMS), Service Central des Blanchisseries (SCB), Service Central des Ambulances (SCA) (2 pages) » ;

2° En pages 6, 7 et 8, au lieu de lire « 75-2023-05-23-00004 »

Lire « 75-2023-05-16-00009 »